

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 27 octobre 2016

Monsieur Macky Tall
CDPQ Infra inc.
Édifice Jacques-Parizeau
1000, place Jean-Paul-Riopelle
Montréal (Québec) H2Z 2B3

Objet : Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

Intégration tarifaire

1. Lors de la première partie de l'audience, à la séance du 31 août en après-midi, à l'occasion d'échanges avec la commission portant sur l'intégration tarifaire, monsieur Arbaud affirmait que le groupe de travail sur l'intégration tarifaire « n'a pas été actif » (DT4, p. 26).

Or, en réponse à une question de la commission, vous avez déposé un tableau présentant les travaux du Groupe de travail sur l'intégration tarifaire (composition, mandat et modalités) dans laquelle vous précisez qu'il y a eu 6 rencontres en date du 20 octobre (DQ26.1, p. 14).

Pour les besoins de compréhension de la commission sur ce sujet, pourriez-vous expliquer l'apparente contradiction entre ses deux informations?

Question sur le DA85

Indépendamment de la réponse que vous nous avez soumise en DQ26.1, réponse 22, notamment que l'étude d'achalandage détaillée que vous vous êtes engagé à déposer à la commission le 7 novembre prochain permettra de ventiler les modes, la commission vous demande de fournir le détail des calculs ayant mené aux résultats présentés dans tous les tableaux de la page quatre et suivantes du document DA85, en précisant, pour chaque calcul, la source des données utilisées.

Vos réponses doivent être acheminées le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation. Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 31 octobre prochain. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission